

VILLE D'AUCHY - LES - MINES

Département du Pas-de-Calais

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Extrait du registre des délibérations

Réunion du 22 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 novembre à 14 heures 30, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, dans le lieu ordinaire de leurs séances sur la convocation de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etai^ent présents : M. Jean-Michel LEGRAND, Président.

Mmes Anne-Marie CRETON-DELOBELLE - Jacqueline BEAUCOURT- FATOUX - Carine LEGRAND-PARQUET - Drépha HAFID - Martine QUEVA-LELONG - Annie DRUELLE-CARPENTIER - Marina MAILLY-NICODEME - Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE - Sylvette BARROIS-DELABY et M. Jean-Claude RIBU - Roland PILON - Bernard FOULON et Pascal SENSE.

A donné procuration :

Mme Joëlle FONTAINE a donné procuration à M. Jean Michel LEGRAND.

Mme Sylvette BARROIS-DELABY a donné procuration à M. Pascal SENSE.

Assistaient à la réunion : Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE, secrétaire de séance.

Mme Florence CORDONNIER, responsable du CCAS.

Mme Audrey AROUS – DGS de la ville d'Auchy les Mines (excusée).

---oOo---

Présentation et approbation du Procès-Verbal du compte-rendu de la réunion CCAS du 6 septembre 2024.

DELIBERATIONS examinées par la Commission Administrative du CCAS du 22 nov. 2024

- Délibération CCAS n°2024-021 :
Animation du goûter dansant 2025 : choix de l'animateur
 - *DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

- Délibération CCAS n°2024-022 :
Voyage des aînés 2025 : choix du transporteur
 - *DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

- Délibération CCAS n°2024-023 :
Banquet des aînés et goûter dansant : fixation du tarif pour les conjoints extérieurs et les personnes absentes (annule et remplace la délibération n°2023-68)
 - *DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE*

La secrétaire de séance

Anne Marie CRETON

Monsieur le Président du CCAS

Jean Michel LEGRAND

